MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

BULLETIN
DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 99 (2000), p. 73-83

Françoise de Cenival

Lyco-lynx et chacal-singe dans le Mythe de l'œil du soleil.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711264	*La chapelle d'Osiris Ounnefer Neb-djefaou*	Laurent Coulon
9782724711752	*Guide du Caire Islamique*	Hadrien Collet
9782724711660	*Mélanges de l'Institut dominicain d'études orientales 41*	Adrien Candiard (éd.)
9782724711745	*Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE)*	
9782724711271	*Du côté de chez Zeus*	Emmanuel Botte (éd.), Hélène Cuvigny (éd.), Michel Reddé (éd.)
9782724711677	*La Description de l'Égypte*	Paul-Marie Grinevald
9782724711714	*La pensée et la pratique pharmacologiques d'Avicenne*	Sylvie Ayari
9782724711899	*BCAI 40*	

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

Lyco-lynx et chacal-singe dans le *Mythe de l'œil du soleil*

Françoise de CENIVAL

SI L'ON MET À PART les grands décrets royaux, il arrive rarement que nous possédions une version démotique et une version grecque d'un texte. Un heureux hasard nous a transmis une portion assez consistante de la version grecque d'une des œuvres les plus longues et les mieux conservées de la littérature démotique, le *Mythe de l'œil du soleil*. Le manuscrit grec a été daté du IIIe siècle de notre ère par son dernier éditeur [1]. Le papyrus démotique de Leyde I 384 [2] pourrait avoir été copié au tout début du IIe siècle, ce qui ne préjuge pas de la date de composition du noyau initial de l'œuvre. La version grecque n'est pas une traduction mot à mot du texte démotique mais une adaptation assez fidèle [3]. Les deux textes offrent cette particularité de désigner l'un des deux interlocuteurs du dialogue, l'animal envoyé pour ramener la déesse, par un mot composé, forgé dans chaque langue pour l'occasion : en grec, lyco-lynx ; en démotique, *wnš-kwf*. On a reconnu dans *kwf* l'ancien *gf*, singe, et plus précisément petit singe, cercopithèque, par opposition à *ʿʿn*, babouin. Il y a là une certaine anomalie car il s'agit de la légende de la déesse lointaine, Tefnout ; si le petit animal représente le dieu Thot, comme on l'a jusqu'ici pensé, il devrait donc être représenté par un babouin, ou au moins par un *ʿʿn-gf* [4] « babouin-singe », puisqu'il y a au moins un exemple de ce composé. Spiegelberg, dans sa reconstitution et sa traduction d'un passage un peu détérioré, col. 22 du manuscrit démotique de Leyde I 384, a cru que le petit *wnš-kwf* était nommément désigné comme Thot. Mais en réalité, le passage en question, si ma reconstitution de la lacune est juste, le désignerait seulement comme le « fils » de Thot. Néanmoins, lorsqu'il est fait allusion, un peu auparavant, colonne 21,32, au grave danger menaçant la déesse dans le marais, et à la manière miraculeuse dont elle a été sauvée grâce à l'intervention du dieu Thot « trois fois grand », le chacal-singe est au moins désigné comme l'instrument de la divinité. C'est par sa bouche que le dieu a éveillé la déesse. Il y a là une sorte d'identification réalisée entre le dieu et son

1 WEST, 1969, p. 161.
2 SPIEGELBERG, 1917.
3 Pour les divergences entre les deux versions, voir les références données par M. SMITH, *LÄ* V 1086, note 8.
4 Exemple tiré de FAULKNER, *Book of Hours*, signalé par M. SMITH, *op. cit*, *LÄ* V 1086, note 10.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

représentant et messager. Et il faut noter que cette identification ou union, annoncée dans un petit paragraphe qui pourrait avoir été dit par un récitant, parce qu'il constitue un commentaire « en voix off » du couplet chanté par le singe, prend fin assez rapidement. En 22,3 à 7, lorsqu'on dit qu'il saute littéralement de joie, et plus loin qu'il se sent tout régénéré, « il » réfère bien au petit messager, et non au dieu qu'il représente. Le texte grec cependant appelle Hermès le lyco-lynx. Lyco évoque une épithète d'Apollon, lykeios [5] ; et lynx inévitablement Lyncée ce guide des Argonautes, dont la vue pouvait traverser les masses rocheuses [6].

On sait qu'il y avait des lynx dans l'Égypte ancienne, et on en rencontre encore dans le Delta et dans le nord-est de la vallée du Nil. Mais les Égyptiens de l'Antiquité étaient-ils attentifs à leur légendaire acuité visuelle ? Il est intéressant de chercher dans quelle mesure les deux animaux hybrides sur lesquels les scribes ont pris soin d'attirer l'attention lorsqu'ils ont écrit et traduit le *Mythe de l'œil du soleil* évoquaient des entités similaires ; de comprendre ce que leur dénomination évoquait pour chacune des deux communautés officiellement réunies aux premiers siècles de notre ère par l'usage imposé de la langue grecque. Pour les contemporains, les sous-entendus devaient être clairs.

En 1948, Louis Keimer [7] attirait l'attention sur les lynx en Égypte ancienne en consacrant un assez long article à une des espèces qu'il y avait reconnues, le caracal, ou lynx à oreilles noires ; son nom, *jnb*, figurait sur un relief de la V^e^, ou du début de la VI^e^ dynastie, représentant deux de ces animaux en train de s'accoupler. Les traits caractéristiques du caracal, queue assez longue pour un lynx, mais courte pour un félidé, dépassant à peine la pliure de la patte arrière, longs poils figurés clairement sortant de la pointe de l'oreille, museau de chat, ne laissent guère de place au doute. Ce sont des caracals. Un détail pourtant semble erroné : la femelle devrait être couchée, note Keimer, puisqu'il s'agit de félidés... Mais les Égyptiens anciens commettaient parfois des erreurs ; ainsi, le second exemple de caracal, celui de Beni Hassan, est-il représenté avec une queue longue et touffue, une queue de loup ! Avant d'examiner si d'autres témoignages de la présence du lynx en Égypte peuvent être relevés, il faut s'attarder un peu sur les renseignements fournis par Keimer sur l'aspect, les mœurs, les différentes populations et les utilisations de cet animal, toujours rare, qu'il s'agisse du lynx du désert, du lynx roux, ou du lynx à oreilles noires. Ce dernier est décrit comme « un grand chat », « élevé sur pattes », à la robe « de la couleur du chameau bai », au dos très long, aux oreilles caractérisées par « une touffe de poils dressés » ou « au contraire plus ou moins recourbés faisant alors penser à de petites cornes ». Ces oreilles font l'objet d'une véritable caricature sur un dessin retrouvé en Judée à Marisa [8], accompagné de la légende : « lynx ».

5 Sur cet épithète d'Apollon, voir ROSCHER, 2175-77 *s.v.* Lykeios, « Beiname des Apollon als des Lichtgottes » ; mais l'étymologie populaire, à laquelle les poètes se rallièrent, donna naissance à un rapprochement avec le loup, lykos, et avec la Lycie.

6 ROSCHER, p. 2206 sq., *s.v.* Lynkeus ; GRIMAL, 1969, p. 270, *s.v.* Lyncée. Fils d'Égyptos, il fut le seul à avoir été épargné (par Hypermnestre) lorsque les Danaïdes reçurent l'ordre de tuer leurs époux. On ne sait pas à quelle date prit naissance l'épisode de Lyncée guide des Argonautes, dont la légende est antérieure à Homère ; il n'est pas exclu qu'elle ait été influencée par un mythe importé d'un pays extérieur à la Grèce, et peut-être d'Égypte.

7 KEIMER, 1948.

8 KEIMER, 1948, p. 385 et note 1 à propos de la légende, illustrée à Marisa, et appuyée sur deux références, qui veut qu'en Orient, le caracal ait été censé accompagner le lion et se nourrir des restes de ses repas.

BIFAO 99 (2000), p. 73-83 Françoise de Cenival
Lyco-lynx et chacal-singe dans le Mythe de l'œil du soleil.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

L'animal est curieusement strié de rayures, sa queue est très longue. Sans doute faut-il admettre que de nombreuses variétés aient pu se développer sur une aire de dispersion particulièrement grande, puisqu'elle « comprend la plus grande partie de l'Afrique et l'Ouest de l'Asie ». Keimer a relevé, sur deux palettes préhistoriques, des exemples de grands chats de race difficilement identifiable [9]. Enfin il ajoute au tableau un exemple probable de lynx de la XII[e] dynastie (tombe d'Antefiker). Tout cela est fort peu, et l'on constate que les cas où l'animal est représenté sont extrêmement rares. Pourtant les témoignages rapportés par Keimer font état de la présence d'un « lynx roux », « non loin d'Ismaïlia ou de Damanhour » ; d'un autre près de Hélouan. Nous apprenons enfin que, dans divers pays, notamment en Inde, le lynx, qui s'apprivoise très bien est utilisé comme auxiliaire de chasse, en particulier dans la chasse aux grands oiseaux [10].

Les soupçons de Keimer quant au mélange probable des races de chats sauvages et de diverses sortes de lynx se trouvent confirmés, dans une large mesure, par le résultat de l'examen des très nombreuses momies de chats, ou dites de chats, trouvées en Égypte. Bien que les définitions des races aient pu évoluer depuis sa parution, l'étude de Lortet et Gaillard, reste une source de renseignements importante. Les deux savants ont analysé une quantité de momies de grands chats, qu'ils désignent comme appartenant à l'espèce du « chat ganté » (*felis maniculata ou libyca*), et d'autres de chats plus petits dans lesquelles ils croient reconnaître des chats domestiques. Malgré le nombre de momies de chats examinées, qui proviennent des cimetières de Saqqara, Roda, Thèbes et Stabl Antar près de Beni Hassan, ils n'apportent aucune preuve de la présence du caracal, ni du lynx des marais (*felis chaus)* parmi les momies [11]. Ont-ils, comme les en soupçonne Boessneck [12], été inconsciemment tentés de classer les mâles, plus grands, parmi les chats sauvages, et les femelles parmi les chats domestiques ? On a peine à le croire. Peut-être ont-ils simplement éprouvé la même difficulté que lui à identifier les diverses races. « Une espèce de chats (*sic)* qu'il faut compter parmi les prédateurs dans les fourrés de papyrus est le lynx des marais », dit Boessnek ; « sa queue plus courte *devrait permettre* [13] de le distinguer du chat commun (Falbkatze). » Mais force lui est de reconnaître que le chat présent dans les marais de papyrus, dans la tombe de Nebamon (XVIII[e] dyn.), a la queue trop longue. Boessneck ajoute : « La question de savoir si, comme on le suppose, le chat (*sic*) rapportait réellement les oiseaux tués avec le bâton de jet (Wurfholz) reste non résolue [14]. » Maurice Alliot, dans une communication intitulée « Les auxiliaires de chasse du tueur d'oiseaux au bâton de jet [15] », avait tenté de résoudre le problème : pour lui, le chat était utile, car en se glissant près des nids, il excitait l'ardeur des parents oiseaux à défendre leurs petits, évitant ainsi leur fuite hâtive et donnant au maître le temps de les abattre. La chasse aux canards, de nos jours, emploie des chiens qui ont pour but, à un moment donné, de faire lever les oiseaux ; mais il faut moins de temps pour les tirer à la

9 KEIMER 1948, p. 383, n.1 qui renvoie à J. DE MORGAN, *Recherche sur les origines de l'Égypte* II, 144, fig. 510 et 511.

10 KEIMER, 1948 : voir les notes, p. 386-387 et p. 388, fig. 7 : la photographie qui montre un indien tenant dans ses bras un caracal muni d'un collier auquel a été fixée une longue laisse est saisissante : il pourrait aussi bien s'agir d'un grand chat.

11 LORTET-GAILLARD, 1905, p. 19-31 et 251-254.

12 BOESSNECK, 1988, p. 86.

13 *Ibid.*, p. 50, (c'est moi qui souligne).

14 *Ibid.*, p. 51, que je traduis.

15 *BSFE* 6, avril l951, p. 17-24.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

carabine que pour les abattre en jetant sur eux une sorte de boomerang. Il est donc fort possible que le lynx des marais ait été utilisé par les Égyptiens de la manière décrite par Alliot. En outre, un chat habitué à la vie au grand air rapporte oiseaux, lapins ou même lièvres à la maison des maîtres, quand il est bien nourri : il chasse par plaisir et veut montrer ses proies [16].

En 1995, la publication des résultats de l'examen des ossements de nombreux squelettes de chats trouvés à Balat [17] n'a pas mis en évidence la présence du lynx ; mais elle jette une lumière plus vive sur la complexité de l'identification des races de chats.

Récemment, J. Malek résumait ainsi la question : le *felis sylvestris libyca* était un prédateur très répandu en Égypte et ses momies étaient les plus nombreuses. Cependant, le lynx des marais, plus grand et plus lourd, se trouve mêlé dans chaque groupe, où l'on identifie aussi quelques *felis serval*, peut-être pas indigènes, mais importés. Ce seraient les chats de *Miw* « cités dans un texte ramesside » [18]. De nombreuses plaques de faïence du temple d'Hathor à Serabit el-Khadim (Sinaï) sous Hatshepsout-Thoutmosis III, représentent en outre des servals. Actuellement, le lynx des marais, *Felis chaus,* n'apparaît pas sur le continent africain, mais se rencontre plus à l'est, « jusque dans l'Asie du Sud-Est ». Pour l'Égypte, Malek en signale la présence dans le delta du Nil et dans le nord de la vallée. Houlihan [19] lui, se montre très prudent sur la question du lynx : il donne, sans les identifier formellement, deux exemples de représentations qui paraissent bien être des caracals ; ceux-ci proviennent de la tombe de Pehenouka à Saqqara et datent de la V^e^ dynastie. Il s'agit de deux fragments de scène de chasse ; dans le premier [20], l'animal s'avance vers un porc-épic. L'auteur le décrit comme « a small to medium size feline, whose identification remains uncertain ». Pourtant les poils marqués qui se dressent dans ses oreilles, sa robe unie (le relief étant peint), rendent l'identification très tentante avec l'animal qui est l'objet de l'article de Keimer. Le second [21], au musée de Brooklyn, provient de la même tombe ; il est décrit comme « a medium sized feline ». Il pourrait en réalité être de la même taille que le précédent, et lui ressemble étrangement. Cette fois, l'animal suit un quadrupède dont la partie antérieure est perdue, mais qui pourrait être une gazelle. Dans les deux cas, la queue dépasse à peine la pliure de la patte postérieure. Ce félin est grand, presque de la taille de l'animal qu'il suit. Le museau est plus nettement celui d'un chat que dans le premier cas.

Pour la XII^e^ dynastie, une scène de chasse de la tombe de Khnoumhotep à Beni Hassan offre deux exemples de caracals qui ont échappé à Keimer. Il s'agit de la tombe n^o^ 3, chambre principale, mur nord [22]. Le maître est représenté l'arc tendu, prêt à tirer sur des animaux qui ont déjà reçu des flèches, registre U. Au-dessus et au-dessous de ce registre U défilent des animaux qui ne sont pas atteints : ceux du dessous, en V, pourraient être des

16 Expérience vécue, à la campagne, par l'auteur de ces lignes.

17 GINSBURG, 1995.

18 Papyrus Koller 4, 3, GARDINER, *Egyptian Hieratic Texts* I, p. 94 ; autres références dans GAUTHIER, *Dictionnaire Géographique* III, p. 11 (*s.v. maaou*) ; MALEK, 1993. Voir maintenant OSBORN, 1998, p. 106-113.

19 HOULIHAN, 1995.

20 *Ibid.*, fig. 33, p. 43.

21 *Ibid.* fig. 39, p. 57 ; les deux exemples sont commentés p. 81 : « The identification cannot be made with certainty, although there are several possibilities. The jungle cat (felis chaus nilotica) and the wild cat have been postulated and Ludwig Keimer has suggested the Caracal (Caracal caracal) or Desert lynx. »

22 P. NEWBERRY, *Beni Hasan* I, pl. XXX ; description *ibid*., p. 69, scène 2, registre P à W.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

auxiliaires de chasse, parmi lesquels figurent des félidés de taille moyenne ; le dernier, à droite, qui flaire un petit gazellidé en train de naître, pourrait être un caracal. Tout au bas de la scène, un autre, en tous points similaire, renifle un cerf couché et probablement blessé [fig. 1]. Cette dernière scène est un cliché : on la retrouve à Meir [23]. Houlihan cette fois y a reconnu les caracals, et souligne le caractère inhabituel de leur apparition [24]. On peut constater, sur ces représentations de la chasse aux animaux du désert, que les Égyptiens étaient bons observateurs des mœurs de chaque animal. En effet, la légende rapportée par Keimer [25] disait que le lynx suit le lion pour se nourrir des restes de ses repas, c'est-à-dire de viande fraîche, à la différence de la hyène qui préfère les cadavres. Cette légende était sans doute fondée sur des traits observés dans la réalité : cette scène semble prise sur le vif.

À la XVIII^e^ dynastie, dans la tombe d'Amenemhat [26] est-ce un lynx qui apparaît, dans une scène de chasse, vu de profil, mais dont la tête est curieusement représentée en vue frontale, pour bien mettre en évidence les deux yeux, et qui mord au jabot une oie ? [fig. 2] [27]. Cette bizarre image des deux yeux, superposés, et de la fente du nez, exagérée, qui signale sans doute un nez de félin, se rencontre sur des vases de type *guttus* de Chypre [28] : l'animal, de profil, est couché ; son cou est muni d'un collier ; sa queue, dont le bout est curieusement touffu, ne convient guère à un caracal, mais ses oreilles, en forme de petites cornes, rappellent une de caractéristiques de ce dernier [fig. 3]. Panthère ou lynx ? Un félidé de chasse est représenté sur une fresque mycénienne à Akrotiri, dans l'île de Santorin, prêt à se jeter sur une oie sauvage qui se retourne furieuse : l'animal a la gueule ouverte ; ses oreilles sont pointues et dressées comme deux cornes [fig. 4] ; mais son pelage tacheté le désigne plutôt comme une panthère ou un cheetah [29]. On ne peut pas manquer de faire le rapprochement avec la scène de la tombe d'Amenemhat examinée précédemment.

C'est à la XVIII^e^ dynastie, et plus précisément sous le règne de la reine Hatshepsout, que les cheetahs, font régulièrement leur apparition dans les défilés d'animaux rares et de produits précieux apportés du pays de Pount [30]. Selon Houlihan, la reine elle-même pourrait avoir eu comme animaux favoris une paire de splendides cheetahs qui sont représentés, menés en laisse, derrière elle [31]. Le *Concise Dictionnary* d'Oxford définit le cheetah comme « une sorte de léopard domestiqué en Inde et entraîné à chasser le cerf [32] ». Sans doute leur extraordinaire rapidité de détente, leur aptitude au dressage, en avaient-elles fait de précieux auxiliaires pour la chasse aux animaux du désert, en même temps qu'un animal favori de rois. Néanmoins Houlihan signale que, mis à part l'exemple d'un cadeau de léopard-cheetah fait au couple royal d'El-Amarna, le cheetah apprivoisé à la cour royale égyptienne ne se rencontre plus après ces deux exemples.

23 Rockcut tomb (B 2) : Urhotep I, reproduite dans HOULIHAN, 1995, p. 45, fig. 35.

24 *Ibid*., p. 198-99 : « unusual creatures » ; mais cet exemple ne figure pas dans l'index, p. 240, *s.v.* caracal.

25 Cf. *supra*, n. 8.

26 B. PORTER, R. MOSS, *Topographical Bibliography* I, TT 53, p. 103.

27 Voir ROSELLINI, 1834 II : *Monumenti Civili*, pl. n° 15.

28 *BCH* 86, 1962, p. 341, fig. 18 et 20. Ces vases, d'importation athénienne, datent du V^e^ siècle avant J.-C.

29 EKSCHMITT, 1993, pl. 45.

30 HOULIHAN, 1995, p. 199-200.

31 *Ibid.*, p. 199.

32 *Concise dictionary, s.v.* cheetah. Voir OSBORN, 1998, p. 119-123.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Il faudra attendre le triomphe de Ptolémée Philadelphe, décrit par Athénée de Naucratis [33] pour voir reparaître, cette fois à côté des lions, éléphants et autres animaux de prix, quatre lynx, considérés eux aussi comme précieux et dignes d'être montrés. Les Romains de l'Empire eurent le goût des animaux rares, surtout égyptiens, nous dit Toynbee [34], qui décrit les jeux de Pompée sur lesquels nous avons d'abondants témoignages, dans Pline l'Ancien et dans une lettre de Cicéron [35] : en 55 avant notre ère, la présence dans le spectacle, lors de ces jeux, d'un seul lynx, contre 20 éléphants, 600 lions, 410 léopards femelles, un rhinocéros et des singes, souligne la rareté du lynx ; probablement était-il en voie de devenir un animal fabuleux, comme les « sphinx, pégases, crocotes et... cercopithèques », décrits comme répandus partout en Éthiopie par Pline l'Ancien [36]. Dans le même ouvrage, Toynbee [37] signale une conséquence probable de la réputation croissante du lynx : sur la mosaïque romaine célèbre d'Aldborough (Isurium Brigantum, Yorkshire), conservée au musée municipal de Leeds, la soi-disant louve qui allaite les jumeaux fondateurs de Rome, Romulus et Rémus, serait figurée sous les traits d'une lyncée. La confusion a pu s'opérer à l'époque où les Romains découvraient, à Rome, des animaux gaulois : « C'est aux jeux de Pompée le Grand qu'on exhiba pour la première fois le chama que les Gaulois appellent *rufius* (loup cervier) : il a la forme du loup, les taches du pard [38] », dit Pline.

Il était tentant d'attribuer des facultés surnaturelles à ces félins à la détente très rapide que sont les lynx et les cheetahs. Et c'est sans doute sous l'influence de la Mésopotamie ou de l'Anatolie, où cette tendance avait déjà donné naissance à la représentation d'animaux ailés, que l'on voit apparaître les quadrupèdes ailés fabuleux de Beni Hassan [39], au Moyen Empire. Dans un livre consacré aux relations entre la Crète, Mycène et l'Égypte au II^e^ millénaire, Schachermeyr [40] offre des exemples de représentations similaires sur des objets exécutés hors d'Égypte à l'époque du Nouvel Empire, vraisemblablement sous l'influence de l'art égyptien [fig. 5]. Plus tard, l'animal ailé, à la vision décuplée, à la rapidité de l'éclair, deviendra le griffon, symbole et exécuteur de la vengeance divine. Le *Mythe de l'œil du soleil* en fait une description détaillée [41].

On voit, au terme de cette petite enquête, que le lynx ne semble pas avoir eu, en tant que tel, une place spéciale dans la mythologie égyptienne à l'époque ancienne, bien qu'ait pu se développer, à partir de certaines de ses qualités, confondues avec celles des léopards de chasse ou cheetahs, la figure mythologique du griffon. Le lynx n'était pas l'objet d'un culte, à moins que ce ne soit en sa qualité de grand chat. Dans ce dernier cas, sa place est trop importante pour pouvoir être abordée ici. C'est en ce sens que Keimer avait raison d'infirmer, par une brève note, l'assertion de Hopfner, selon qui le lynx aurait été vénéré par les

33 Athénée de Naucratis V, 201 c, cité par Toynbee, 1983, p. 75, n. 125. Athénée ne dit pas de quelle espèce de lynx il s'agit ; vu le contexte, ils devaient provenir d'Éthiopie.
34 Toynbee, 1983, p. 4, et voir l'index à Luchse.
35 *Fam.* VII, 1.
36 Pline l'ancien, *Nat.* VIII, 30.
37 Toynbee, 1983, pl. 40-41 et p. 93, n. 8 (qui renvoie au même auteur, *Art in Roman Britain*, 1963, p. 198, n° 184 et pl. 220).
38 Pline l'Ancien, VIII, 28.
39 Voir par exemple Newberry, *Beni Hasan* II, tomb XV, pl. IV, Main chamber, dans le 1^er^ registre ; tombe XVII, pl. XIII, au centre, 2^e^ registre, etc.
40 Schachermeyr, 1967.
41 Cenival, 1988, p. 43-45, col. XV 1-8 du texte. Voir Quaegebeur, 1983.

BIFAO 99 (2000), p. 73-83 Françoise de Cenival
Lyco-lynx et chacal-singe dans le Mythe de l'œil du soleil.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Égyptiens, au moins sporadiquement, comme animal sacré [42]. Le lien qui reliait le chacal et le singe avec la barque du Soleil, le premier, lors de son entrée dans la nuit, (avec tous les dangers et les Apophis qu'elle comportait), le second lors de sa remontée au jour, est mis en évidence dans de nombreuses représentations. Pour les Égyptiens du IIe siècle qui lisaient ou écoutaient lire, ou qui voyaient représenter sur scène le *Mythe de l'œil du soleil,* le petit chacal-singe qui accompagnait la chatte-lionne, Œil de Rê, prunelle du dieu, était un animal double et familier, un symbole tellement clair que depuis des siècles, il s'exportait. Le chacal surmontant le singe cercopithèque comme symbole solaire figure en effet sur une parure précieuse du trésor d'Artémis-Aphaia à Égine [fig. 6], dont le thème d'inspiration égyptienne a été magnifiquement explicité par Clark Hopkins [43]. Le chacal est l'animal du soir ; il veille à l'entrée dans la nuit de la barque solaire, la défend contre les dangers et les créatures menaçantes du génie Apophis qu'elle doit affronter ; le singe préside à sa remontée au jour [44]. Il est difficile de ne pas évoquer, à propos des images de la course du soleil dans sa barque, où sont parfois figurés les deux yeux du dieu, « regardant dans la même direction que lui-même [45] », la représentation bizarre de deux yeux, sur la tête vue de face du présumé lynx de la tombe d'Amenemhat citée plus haut, alors que le corps était vu de profil, et qui, à bon droit, retenait l'attention [46] : on se demande si l'influence du mythe solaire, qui remonte aux époques les plus anciennes de l'histoire égyptienne, n'a pas ici interféré. Westendorf à propos de cette image des yeux sur la barque solaire souligne : « À elle seule, cette façon de représenter les deux yeux permet de conclure à la présence du soleil [47]. »

Pour des Égyptiens du IIIe siècle de notre ère, à supposer que la date attribuée à la version grecque du *Mythe de l'œil du soleil* soit exacte, qui auraient lu ou écouté lire à haute voix le roman grec, et qui l'auraient compris, apprendre que le *lyco-lynx* se change en lynx, lorsque la déesse prend l'aspect d'une gazelle [48], n'aurait peut-être suscité que le rire. Mais pour le public grec cultivé, pour un alexandrin épris de littérature ou de philosophie égyptiennes [49], le souvenir du rôle du lynx, détenteur d'une acuité visuelle prodigieuse, conducteur du char de Dionysos, la possible référence à Lyncée, guide du navire Argos, s'ajoutait à la satisfaction éprouvée en constatant le retournement des rôles. En apaisant la déesse, Hermès Lynx a fait preuve d'une intelligence lumineuse, d'une intuition vraiment divine. Le retour de la déesse en Égypte sous sa conduite annonce le retour de l'harmonie, de la prospérité dans le pays d'Égypte, sous l'égide de ses temples prônant une religion syncrétiste.

42 KEIMER, 1948, p. 376, n.1, à propos de HOPFNER, 1913, p. 11 et note *** ; mais voir OSBORN, 1998, p. 109 et 113a, pour Mafdet-lynx.

43 HOPKINS, 1962, p. 183.

44 Sur chacal et singe comme animaux solaires, voir WESTENDORF, 1968, p. 432, 435 ; *id*., 1966, p. 49, Abb. 36 : die Sonnenbarke bei der Himmelfahrt ; p. 5, Abb. 38 : Thot als Helfer beim Sonnenlauf.

45 WESTENDORF, 1966, p. 49-50 : « die beiden, rein menschlich gestalteten Augen des Sonnengottes, beide in dieselbe Richtung blickend wie er selbst » écrit Westendorf, qui renvoie, n. 47 à d'autres exemples.

46 *Supra*, n. 27.

47 WESTENDORF, 1966, *loc. cit.* : « Allein aus dieser Anordnung der Augen liesse sich auf die Anwesenheit der Sonne schliessen. »

48 WEST, 1969, p. 181, frgmt F, 60-61 ; Stephanie West note : « No such metamorphosis is described in the Leyden papyrus » ; pourtant SPIEGELBERG, 1917, XXI, 8-15 du texte démotique traduit bien la ligne 10 : « während der Affe vor ihr jubelte » ; cf. CENIVAL, 1988, p. 65 : « tandis que le singe (*kwf*) brûlait de l'encens devant elle. »

49 BARNS, 1955, p. 35-36 ; Barns pense que la fiction littéraire grecque en prose doit en partie au moins, son origine à l'Égypte.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Libre à nous de penser que la traduction du roman démotique en grec servait un but religieux et/ou politique. Parallèlement à l'essor du néo-pythagorisme, Alexandrie, au deuxième siècle, a peut-être vu naître, dans les milieux intellectuels, une tentative pour freiner l'extension désordonnée des cultes isiaques et pour proposer, sous l'égide d'une autre déesse que le roman démotique tend à universaliser (Tefnout, conduite par Thot à travers le discours de son petit envoyé, éclairée, donc, par les lumières de l'hermétisme naissant) un autre modèle. La signification du lynx comme symbole des « Lumières » n'avait pas été oubliée quand fut fondée, en 1603, une des plus anciennes et des plus illustres académies d'Italie, l'*Academia dei Lincei*. Ouverte au public, et riche d'environ 250 000 volumes, elle est composée de quatre sections ; la première, dite Corsiniana, pour les manuscrits rares et les incunables ; la seconde, dite Lincea, consacrée aux publications de sociétés scientifiques et littéraires ; la troisième, née en l924, est la Fondation Caetani consacrée aux études musulmanes ; enfin le fonds Lovatelli qui, nous dit la grande Encyclopedia Treccani, « rassemble, depuis 1926 la bibliothèque de la défunte « lyncée » Donna Ersilia Lovatelli Caetani [50] ». Montesquieu avait pu rencontrer, lors de son voyage en Italie (1728-1731) l'érudite Clélia del Grillo, comtesse Borromée, dont l'animal favori, un loup-cervier (nom donné autrefois au lynx) ne lui avait inspiré qu'une demi-confiance. Nul doute que l'animal ait été choisi pour sa signification quasi mythologique d'incarnation de l'intuition scientifique [51].

Ainsi il se pourrait que les lynx, présents de tout temps en Égypte, mais en petite quantité, et confondus avec les grands chats, qui y étaient bien plus nombreux, aient été le vecteur d'une légende basée sur l'œil et sur la capacité visuelle exceptionnelle apanage du dieu Rê, représenté à Héliopolis par un grand chat qui tranche le mal représenté par un énorme serpent, Apophis. Cette légende aurait émigré en Grèce, à une époque où le chat y était bien plus rare que le lynx, et même presque inconnu. Elle y aurait si bien prospéré qu'elle est encore vivante aujourd'hui.

On pourra douter de l'opportunité de cette enquête, à un moment où l'étude et la publication de nouvelles sources démotiques du *Mythe de l'œil du soleil* sont attendues. Le fragment A [52] du Mythe conservé à Lille, en s'ajoutant au long manuscrit de Leyde, avait déjà apporté des nouveautés considérables, en situant la chatte, qui représente la déesse Tefnout, mais aussi Bastet et Sekhmet, dans une contrée sauvage et giboyeuse, probablement la Nubie, ou plus au sud. Grâce à un autre fragment de Lille [53], nous savons que plus de 27 couplets supplémentaires pouvaient s'ajouter aux déclarations de la chatte-lionne et du chacal-singe. Les titres de couplets conservés, ou indiqués comme existant par ce fragment de papyrus, ne sont peut-être qu'un canevas sur lequel on improvisait. Quoi qu'il en soit, et même si ce roman devait se révéler long comme le récit des *Mille et une nuits*, c'est en interrogeant surtout d'autres témoignages que l'on pouvait tenter de résoudre la question posée au début de cet article.

50 D'après l'*Encyclopedia Universale Treccani*, p. 173-174, *s.v.* Lincei, renseignement que je dois à l'amabilité de M^me^ I. Braccialini, bibliothécaire, Carrara.

51 L'anecdote est tirée d'une lettre de Montesquieu à l'abbé Conti, citée par Giovanni Macchia dans sa préface à la traduction récente en Italien du voyage de Montesquieu en Italie (*Viaggio in Italia*, 1995, Economica Laterza, p. IX).

52 Cenival, 1987.

53 Cenival, 1989.

BIFAO 99 (2000), p. 73-83 Françoise de Cenival
Lyco-lynx et chacal-singe dans le Mythe de l'œil du soleil.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Bibliographie

BARNS, 1955 = J.W.B. BARNS, « Egypt and the Greek Romance », in *Akten VII. Int. Kongr. f. Papyrol. Wien 1955*, *MitÖstBib* 5, 1956, p. 29-36.

BOESSNECK, 1988 = Joachim BOESSNECK, *Die Tierwelt des Alten Ägypten untersucht anhand kulturgeschichtl. und zool. Quellen*, Munich.

BUDGE, 1904 = E.A.Wallis BUDGE, *The Gods of the Egyptians*, Londres.

CENIVAL, 1985 = Françoise DE CENIVAL, « Les nouveaux fragments du mythe de l'œil du soleil de l'Institut de Papyrologie et d'Égyptologie de Lille », *CRIPEL* 7, 1985, p. 95-115.

CENIVAL, 1988 = Françoise DE CENIVAL, *Le mythe de l'œil du soleil*, *Demotische Studien* 9, Sommerhausen.

CENIVAL, 1989 = Françoise DE CENIVAL, « Les titres des couplets du Mythe », *CRIPEL* 11,1989, p. 141-146, pl. 16.

CENIVAL, 1987 = Françoise DE CENIVAL, « Transcription hiéroglyphique d'un fragment du Mythe conservé à l'université de Lille », *CRIPEL* 9, 1987, p. 55-70.

Concise Dictionary, 1931 = *The Concise Oxford Dictionary*, Oxford, Clarendon Press.

EKSCHMITT, 1993 = Werner EKSCHMITT, *Die Kykladen*, *Bronzezeit, Geometrische und Archaische Zeit*, Mayence.

GAUTHIER, *Dictionnaire géographique* = H. GAUTHIER, *Dictionnaire des noms géographiques contenus dans les textes hiéroglyphiques* I (1925) – VII (1931), Le Caire.

GINSBURG, 1995 = Leonard GINSBURG, « Felis libyca balatensis – Les chats du mastaba II de Balat », *BIFAO* 95, 1995, p. 259-271.

GRIMAL, 1969 = Pierre GRIMAL, *Dictionnaire de la mythologie grecque et romaine*, Paris.

HOPFNER, 1913 = Theodor HOPFNER, *Der Tierkult der alten Aegypter nach den griechisch-römischen Berichten und den wichtigeren Denkmälern*, Vienne.

HOPKINS, 1962 = Clark HOPKINS, « The Aegina Treasure », *AJA* 66, 1962, p. 182-184.

HOULIHAN, 1995 = Patrick F. HOULIHAN, *The Animal World of the Pharaohs*, Le Caire.

KEIMER, 1948 = Louis KEIMER, « Le caracal dans l'Égypte ancienne », *ASAE* 48, p. 373-390, pl. 1-9.

LORTET, GAILLARD, 1905 = *La faune momifiée de l'Égypte ancienne*, Lyon.

MALEK, 1993 = Jaromir MALEK, *The Cat in Ancient Egypt*, Londres.

NEWBERRY, *Beni Hasan* = Percy E. NEWBERRY, *Beni Hasan* I-II, Londres, 1893.

OSBORN, 1998 = D.J. OSBORN, *The Mammals of Ancient Egypt, The Natural History of Egypt* IV, 1998. Je remercie Nadine Cherpion pour m'avoir signalé cette étude au moment de la correction de cet article.

QUAEGEBEUR, 1983 = J. QUAEGEBEUR, « De l'origine égyptienne du griffon Nemesis », in *Mélanges J. Duchemin*, 1983, p. 41-54.

ROSCHER, 1894 = W.H. ROSCHER, *Ausführliches Lexicon der grichischen Mythologie*, Leipzig, Berlin, 1894-1937.

ROSELLINI, 1834 = Hippolito ROSELLINI, *Monumenti dell'Egitto e della Nubia*, Pise, 1834, vol. II, *Monumenti civili.*

SCHACHERMEYR, 1967 = Fritz SCHACHERMEYR, *Ägäis und Orient*, *Die Überseeischen Kulturbeziehungen von Kreta und Mykenai mit Ägypten, der Levante und Kleinasien unter besonderer Berücksichtigung des 2. Jahrtausends v. Chr.*, Öster. Akad. Wiss. Phil. Hist. Kl. Denkschr. 93, Graz, Vienne, Cologne.

SPIEGELBERG, 1917 = Wilhelm SPIEGELBERG, *Der ägyptische Mythus vom Sonnenauge (Der papyrus der Tierfabeln-« Kufi ») nach dem Leidener demotischen Papyrus I 384*, Strasbourg.

TOYNBEE, 1973 = J.M.C. TOYNBEE, « Animals in Roman Life and Art » ; je n'ai pu consulter que la traduction allemande, *Tierwelt der Antike*, *Kulturgesdchichte der Antiken Welt* 17, 1973, que je cite.

WEST, 1969 = Stephanie WEST, « The greek version of the legend of Tefnut », *JEA* 55, 1969, p. 161-183.

WESTENDORF, 1966 = Wolfhart WESTENDORF, *Altägyptische Darstellungen des Sonnenlaufes auf der abschüssigen Himmelsbahn*, *MÄS* 10.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

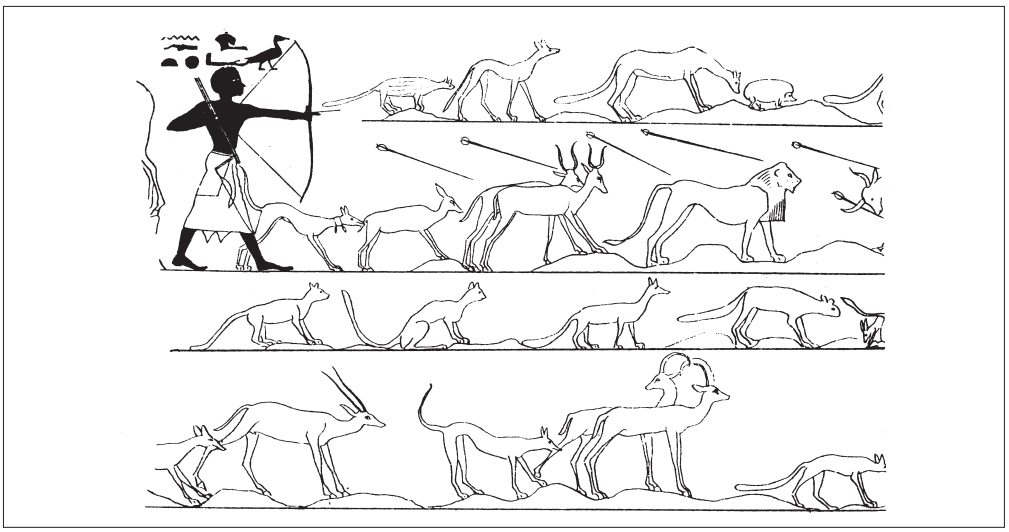
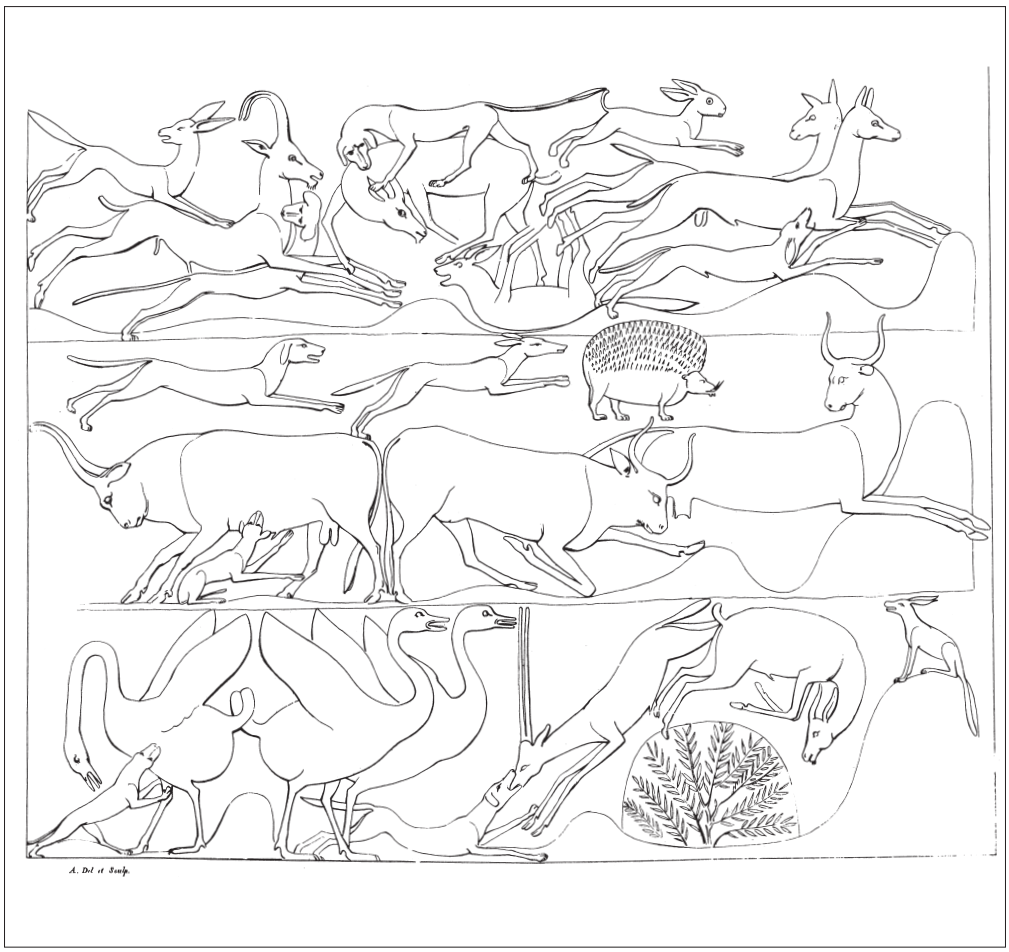


Fig. 1. D'après P.E. NEWBERRY, *Beni Hasan* I, pl. XXX, tombe 3, salle principale, mur nord.

Fig. 2. Tombe d'Amenemhat, d'après ROSELLINI, *Monumenti Civili*, pl. XV.



BIFAO 99 (2000), p. 73-83 Françoise de Cenival
Lyco-lynx et chacal-singe dans le Mythe de l'œil du soleil.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

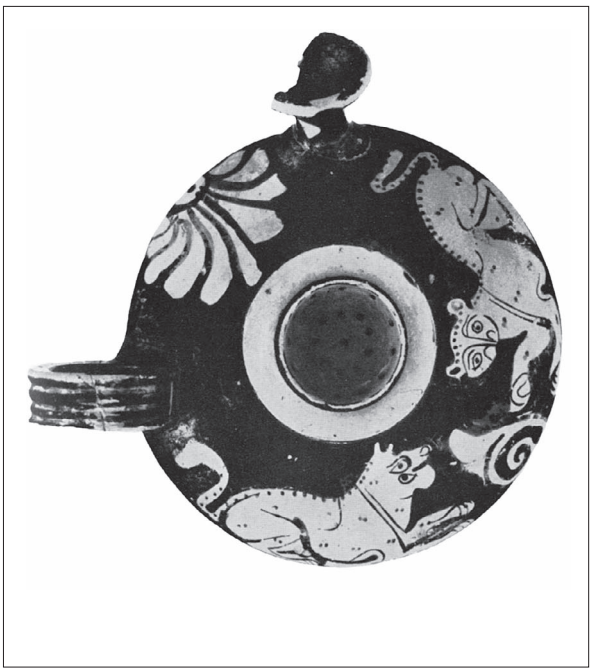


Fig. 3. Guttus de Chypre : V. KARAGEORGHIS, « Chronique des fouilles... à Chypre en l961 », *BCH* 86, fig. 18, p. 341.



Fig. 4. Fresque d'Akrotiri, d'après EKSCHMITT, *Die Kykladen*, pl. 45.

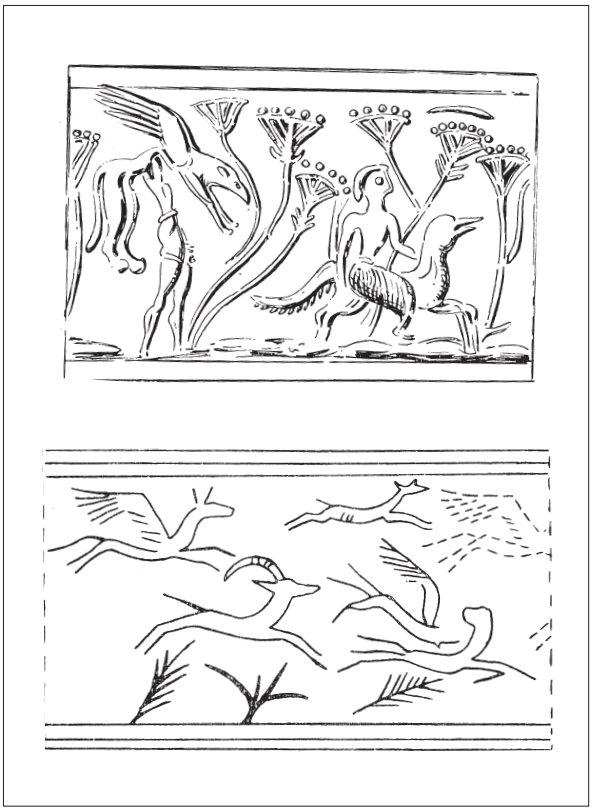


Fig. 5. Scènes de chasse, d'après SCHACHERMEYR, *Agäis und Orient*, pl. LIII, fig. 189 et pl. LIV, fig. 196.

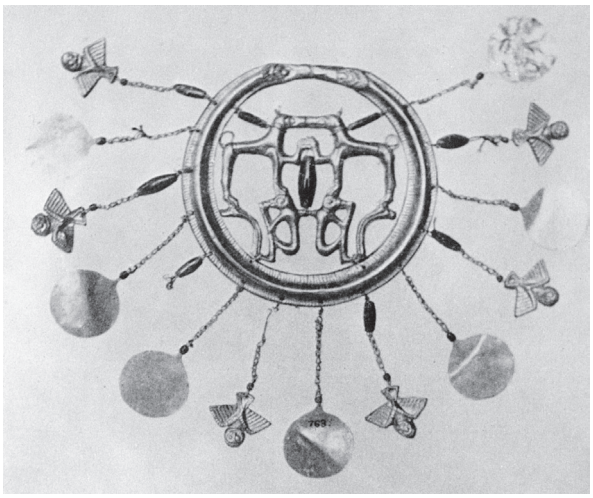


Fig. 6. Le trésor d'Égine, pendentif, d'après HOPKINS, « The Aegina treasure », *AJA* 66, pl. 51.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net